



La Creuse Syndicaliste

Bulletin de l'union départementale
Maison des syndicats
11, Rue de Braconne 23000 GUERET
☎ 05 55 52 06 46 * www. cgt23.fr
e-mail : udcgt23@wanadoo.fr



2^{ème} trimestre 2008

Prix : 0,30 €

N° 217



EDITEUR : Patrice AUCLAIR.

CONTINUER !

Sarko et Parisot ont engagé leur revanche sociale au travers de réformes aussi inacceptables les unes que les autres. Le calendrier et les objectifs sont clairs : aller vite dans la remise en cause d'acquis sociaux qui structuraient la société (droit du travail – protection sociale – services publics – etc...)

Des centaines de milliers de salariés veulent résister à cette déferlante libérale et l'ont montré en manifestant massivement depuis le début de l'année. Pour autant, il faut aller plus loin en nombre et en durée pour infléchir les velléités gouvernementales. Pourquoi marquer une pause alors que SARKOZY annonce que le « déverrouillage » des 35h00 est en vue ? Alors qu'il persiste dans la voie de l'allongement de la durée des cotisations à 41 annuités ? **L'urgence est à l'ouverture de perspectives réelles de mobilisations dès la rentrée.** Le contexte syndical ne doit pas semer le doute parmi les salariés. Ceux qui crient au scandale par rapport à la position commune CGT, CFDT, MEDEF, CGPME sur la représentativité, sont ceux qui par le passé étaient

porteurs de régression sociale et de compromission avec le patronat au travers d'accords honteux, comme celui du 11 janvier dernier sur « le marché du travail ». Accords signés du reste, au mépris d'une véritable représentativité. La CGT a fait le choix depuis longtemps de la défense des intérêts des salariés dans une dimension la plus unitaire possible. Nous ne pouvons que regretter l'attitude de certaines organisations qui ont fait le choix d'abandonner leur engagement sur la question des retraites notamment pour des intérêts de « chapelle ». Pour la CGT, les véritables adversaires sont plus que jamais le couple SARKO/PARISOT. Ils n'attendent pas pour continuer leur travail de bulldozer. Cristalliser le mécontentement pour faire converger l'ensemble des revendications, c'est possible, si nous nous y mettons tous.

SOMMAIRE	
<u>Page 1</u>	: Editorial
<u>Page 2</u>	: Dagard – 11 ^{ème} BSMAT – CH de Guéret
<u>Page 3</u>	: Repos dominical
<u>Page 4</u>	: Les retraités CGT réagissent Grève chez AMIS Guéret EDF GDF Boussac
<u>Page 5 et 6</u>	: Réalité sur le prix du pétrole.



Du 14 au 19 mai les salariés de DAGARD à Boussac étaient en grève à plus de 80 % pour exiger entre autre une revalorisation de leurs salaires, le maintien d'une prime de poste arbitrairement supprimée et une prime de transport.

Du jamais vu à Boussac. Autant de détermination chez les salariés de DAGARD pour exiger une réelle prise en compte de leurs revendications salariales. Il aura fallu, des manifestations de rue et un fort taux de grévistes durant 6 jours pour que la direction accepte de revoir sa copie concernant les salaires. Le jeune syndicat, qui faisait son apprentissage dans l'exercice de la négociation a obtenu une augmentation nette de 42 € et une prime de transport de 8 € par mois. Si beaucoup pense qu'un syndicat ne sert à rien, les salariés de chez DAGARD peuvent témoigner du contraire. Ils savent désormais que seuls les combats qui ne sont pas menés sont perdus d'avance.

11^{ème} BSMAT : Avenir incertain

Le 11^{ème} BSMAT de Guéret est sous le couperet du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale présenté, à huit clos, aux parlementaires le 21 mai dernier. Jusqu'à 42 000 emplois sont menacés dans le cadre des restructurations accompagnant ce Livre Blanc. 53 villes seraient susceptibles de perdre toute présence militaire immédiatement. Le balai des rendez-vous des élus avec le ministère de la défense a commencé, chacun tentant de faire peser ses « relations » pour éviter le pire. Le pire, ce sont les conséquences douloureuses immédiates pour les familles concernées et sur la gestion des communes.



L'objectif de SARKOZY, ce n'est pas de garantir une défense nationale indépendante, mais de la soumettre aux exigences européennes en impulsant de nouvelles et fortes concentrations – fusions – alliances d'industries nationales de défense à l'échelle européenne dont les « amis » américains du Président tireront les ficelles par la réintégration dans l'OTAN.

40% des capitaux des industries nationales de Défenses de l'Union Européenne sont d'ores et déjà détenus par des fonds d'investissements américains.

Plus que jamais, cette dérive proaméricaine justifie la proposition de la CGT de création d'un pôle public national de défense afin que les études et production d'armements échappent au marché concurrentiel. L'opinion doit savoir que malgré ces restructurations sensées diminuer les coûts, nous continuerons à payer plus pour une Défense qui échappera au contrôle de la Nation.

C.H de GUERET : Les personnels de l'hôpital de Guéret ont, tout au long des mois de mai et juin, manifesté massivement leur opposition à une gestion comptable des soins sur leur établissement conduisant à des menaces sérieuses de fermetures de services. Malgré ça, le Conseil d'administration a adopté à la majorité des voix un plan de retour à l'équilibre. Le débat de fond, sur lequel la CGT souhaiterait que toutes les parties s'engagent, a été complètement écarté : De quel financement de la protection sociale avons-nous besoin pour garantir un haut niveau de protection santé en tout point du territoire ? A cette question, beaucoup de protagonistes restent étrangement mués !!!



CPPAP N° : 1208 S 06710

Parution trimestrielle

Bulletin imprimé par :

**Union Départementale
CGT
11 Rue de Braconne 23000
Guéret**

Directeur de publication :

Patrice AUCLAIR

REPOS DOMINICAL : Le Secrétaire général de l'Union Départementale

s'adresse aux maires.

La législation exige que les employeurs des commerces à prédominance non alimentaire demandent l'autorisation d'ouverture au maire de la localité où ils sont implantés. Dès lors, ces derniers ont l'obligation de demander l'avis des organisations syndicales représentatives. Après cet avis les maires décident de la décision à prendre. Force est de constater, que, malgré un avis négatif réitéré de la CGT, les maires autorisent pratiquement toujours les demandes d'ouverture. La CGT leur a écrit pour leur rappeler son point de vue.

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier concernant l'ouverture exceptionnelle le dimanche.

Je tiens à vous faire part de mes appréciations.

La loi permet effectivement la possibilité d'ouverture pour les commerces de détail non alimentaires 5 dimanches par an. Les députés vont être saisis très prochainement d'un projet de loi tendant à faciliter encore les dérogations au repos dominical. Ainsi, le repos dominical qui est encore un repère collectif dans notre société est remis en cause chaque jour. Il permet pourtant de structurer une société socialement, économiquement et écologiquement.

On voudrait nous faire admettre que la modernité, consistant à répondre aux besoins des « consommateurs » par ailleurs aussi salariés, serait de se séparer des garanties collectives pour aller vers plus de flexibilité, plus d'individualisme, plus de libéralisme.

Contrairement à ce qui est préconisé, renforcer les règles collectives est de nature à renforcer les liens sociaux au sein de la société. C'est bien en renforçant les garanties collectives pour les salariés, que nous pourrions dans le même temps assurer leur liberté individuelle et collective à commencer par celle d'avoir un travail et de pouvoir vivre décemment. Si en moyenne le temps libre des salariés a tendance à augmenter, et pas seulement du fait de plus de congés, cela ne doit pas conduire à une marchandisation de ce temps et donc imposer plus de travail le dimanche, en nocturne, les jours fériés, etc...

La culture de l'individualisme a certes conduit à des modifications des modes de vie, des choix d'organisations des temps de travail et de repos. Ces choix sont d'ailleurs établis en fonction de besoins auxquels la société ne répond pas. C'est plus une adaptation aux exigences patronales qu'une modification des comportements. L'aspiration à un jour collectif de repos demeure une exigence forte. Il vous appartient de la consolider. En autorisant l'ouverture de magasins le dimanche, vous vous faites le « complice » des chantres de la déréglementation.

S'il est nécessaire dans une société de permettre aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de voyager, cela ne doit pas servir de prétexte à étendre le travail du dimanche à l'ensemble des secteurs. L'offensive pour inciter les salariés à travailler le dimanche est accompagnée de « compensation » souvent liées au salaire. Dans les faits, la réalité est toute autre. Nous constatons que les heures effectuées le dimanche ne sont souvent pas majorées, que ces heures soient payées ou rendues. Néanmoins, sans les remettre en cause, ou minimiser leur importance, au regard de la situation de milliers de salariés concernés, la notion de volontariat est faussée puisque tous les salariés qui « choisissent » de travailler le dimanche le font pour améliorer leur pouvoir d'achat ou tout simplement pour avoir un travail, ou par peur de subir des pressions.

L'élargissement du droit de déroger au respect du repos dominical conduit à sa banalisation. A terme, ce sera un jour comme les autres entraînant la suppression de toutes compensations.

Le maintien d'une activité économique soutenue le dimanche induira des consommations supplémentaires d'énergie et donc des émissions de gaz à effet de serre qui à leur tour influenceront sur le réchauffement climatique selon un rapport de l'AIE de 2005.

Il serait paradoxal qu'au lendemain du Grenelle de l'environnement, cet aspect de la question soit écarté.

La CGT s'oppose au travail du dimanche pour ces raisons qui sont loin d'être exhaustives. Il vous appartient désormais de prendre vos responsabilités.

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

FACE A LA SITUATION, LES RETRAITES CGT

REAGISSENT

Il faut croire que l'allongement de la vie de nos citoyens dérange le gouvernement. Les propositions de lois, visant les plus démunis, se bousculent au portillon des têtes de nos dirigeants.

La politique de santé, visant à faire des économies, n'a que pour objectifs :

• Culpabiliser les bénéficiaires de l'assurance maladie et faire payer les plus malades

• S'aborder par toute une série de mesures les fondements de notre système de protection sociale solidaire et ouvrir une voie royale à l'assurance privée

La facture hebdomadaire s'alourdit avec la hausse des prix des carburants entraînant celle des autres produits. A la veille de la présidence française de l'UE, l'Etat doit prendre ses responsabilités en proposant des solutions raisonnables, faisables et sérieuses.

Les annonces du gouvernement demeurent imprécises et ne répondent pas à nos attentes.

L'usage et la redistribution de la rente pétrolière perturbent les équilibres économiques et conduisent à une forte augmentation des prix et une baisse du pouvoir d'achat avec en corollaire une aggravation des inégalités sociales.

Les retraités CGT de la Creuse dénoncent les profiteurs de ces évolutions :

- 1) Les financiers, les spéculateurs, y compris les banques, les fonds d'investissement, les « hedge funds » et les fonds de pension ;
- 2) Les dirigeants, pour la plupart corrompus, des pays producteurs
- 3) Les Etats des pays comme la France qui, en taxant les produits pétroliers, accentuent la ponction sur les consommateurs et particulièrement les plus modestes
- 4) Les firmes multinationales qui exploitent les travailleurs des pays producteurs

Les gesticulations du gouvernement ne suffisent pas. L'USR CGT de la Creuse exige des réponses immédiates et à long terme.

Pour débattre de ces questions et de celles qui vous préoccupent, participez au pique-nique organisé par l'USR CGT le Jeudi 7 août 2008 à St Yriex les Bois. COS PTT.

Pour tout renseignement téléphonez au 05 55 52 06 46

EDF-GDF BOUSSAC : Le courant ne passe plus entre la direction et la CGT

Arbitrairement, la direction d'EDF – GDF a décidé la fermeture de l'accueil physique et de la suppression de la 1^{ère} intervention « gaz » à compter du 30 juin 2008. Aussitôt l'annonce connue, une trentaine d'agents d'Aubusson s'est rendue sur le site de Boussac pour dénoncer l'impact d'une telle décision sur les usagers et les conséquences en matière d'emplois. La CGT EDF a alerté les pouvoirs publics, élus et la population.



Prud'hommes 2008 **Une force à vos côtés!**



ON VOUS CONFIE DES RESPONSABILITÉS... CONFIEZ-NOUS LES RISQUES

Pour une vraie protection, efficace et étendue, choisissez le contrat MAS C.E. (Multigarantie Activités Sociales) de la Macif.

Il couvre l'ensemble des risques pouvant survenir dans le cadre des activités de votre comité d'entreprise :

- Responsabilité civile
- Protection des droits de l'assuré
- Dommages corporels
- Assistance pour tous
- Garanties voyages si besoin

Le contrat MAS C.E. peut également garantir les locaux utilisés par votre C.E.

Et pour aller plus loin ensemble, la Macif propose à tous les C.E. une gamme complète en prévoyance collective : complémentaire santé, épargne salariale, prévoyance, plan d'épargne entreprise...

Vous souhaitez en savoir plus ?
Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9
partenariat@macif.fr



Début avril, les salariés de chez Amis Guéret, rejoints par ceux de Montluçon, ont cessé le travail pour exiger comme l'indiquait la banderole apposée sur le fronton de l'entreprise « des salaires à la hauteur de leurs efforts et de leurs besoins ». Durant 3 jours et 3 nuits, les équipes se sont succédées au piquet de grève. Ce n'est que le samedi 5 à 5 heures du matin qu'un accord avec la direction a été trouvé. Cet accord garantissait une augmentation de salaire de 45 € mensuels minimum, l'harmonisation progressive des primes actuellement différentes entre Montluçon et Guéret. La question du temps d'habillage et de déshabillage comme temps de travail effectif reste encore en suspens. L'accord prévoyait également que les jours de grève ne soient pas retenus (possibilité de poser des congés).



